

A colorful illustration of a forest fair. In the foreground, there's a wooden stand with logs and a person. To the right, a white tent is set up with people inside and outside. A large white truck is parked in the middle ground. The background is filled with tall, blue evergreen trees and a green deciduous tree. A pink banner at the top contains the text 'EUROFOREST 2018'.

EUROFOREST 2018

DOSSIER DE PRESSE

Le salon forêt-bois en pleine nature

21·22·23 JUIN 2018

SAINT-BONNET-DE-JOUX 71 | BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ | FRANCE

ÉDITO

du Président d'Euroforest



EUROFOREST 2018 réaffirme avec force et conviction son rôle de vitrine évènementielle, imposante et éphémère, ouverte sur les aménités économiques, sociales et environnementales de la Forêt et du Bois et offerte aux yeux et à la conscience d'un très large public d'initiés et de néophytes, d'élus et d'administrés, de croyants et d'agnostiques, de femmes et d'hommes de tous horizons.

Pour cette édition, tous les partenaires de notre filière et de nos territoires ont souhaité montrer et expliquer la filière et les métiers de la forêt. Au cœur des territoires comme ici en forêt de Chaumont, ils puisent leur technicité tout autant dans le passé que dans l'innovation, ils prouvent leur efficacité en matière d'approvisionnement des industries tout en respectant les

critères de gestion durable de la forêt ; et enfin ils sont dotés d'une filière de formation efficace en termes de production de forêt et de bois, de sécurité des travailleurs mais aussi de protection de l'environnement.

La plupart des propriétaires et professionnels de la filière forêt-bois seront présents, ceux-là même qui proposent les ressources nécessaires à la filière transformation du bois, ce matériau issu de la forêt, aussi essentiels l'un que l'autre au bien-être de la société toute entière.

Visiteurs ou exposants seront bien présents sur ce salon, pour répondre aux interrogations légitimes, de présidents, de ministres, de députés, de sénateurs, d'élus, d'ecclésiastiques mais aussi d'une population avide de connaissance sur la filière, la forêt, le bois et leur environnement naturel et social.

Merci à tous ceux qui nous feront l'honneur de leur présence et de leur visite. Merci à tous les autres qui s'uniront à nous par la pensée. Merci à toute l'équipe chargée de l'organisation pour tout ce qu'elle a d'ores et déjà admirablement réalisé.

Forestièrement vôtre.

Jean-Philippe BAZOT
Président d'Euroforest

SOMMAIRE

Page 1

Euroforest 2018
Le rendez-vous incontournable
de la filière forêt-bois

Page 4

**Faire comprendre au grand public
la nécessité de la gestion
et de l'exploitation forestière**

- Un enjeu stratégique pour développer
la filière forêt-bois française

Page 12

**L'investissement forestier :
une mine d'or vert**

- L'investissement forestier, un enjeu crucial
pour une filière d'avenir
- Investir en forêt, c'est rentable
- Investir dans la forêt, c'est investir dans l'économie forestière
et des territoires

Page 20

L'innovation au cœur de la forêt

- Un cadre exceptionnel pour rassembler la filière forêt-bois
- Des exposants de tous horizons
- Le parcours de l'innovation « Forest Innov »

Page 24

Programme

Page 26

Partenaires

EUROFOREST 2018

Le rendez-vous incontournable de la filière forêt-bois

C'est parti pour Euroforest 2018 qui s'inscrit plus que jamais comme le moment fort pour découvrir et promouvoir la filière forêt-bois.

Euroforest compte parmi les salons européens leaders dédiés à l'univers forêt-bois (le premier en France). Manifestation en pleine nature au cœur de la forêt de Saint-Bonnet-de-Joux (71) en Bourgogne-Franche-Comté, Euroforest est le grand rendez-vous incontournable des acteurs de la filière qui accueille plus de 50 000 visiteurs sur 3 jours. À l'occasion de sa septième édition, cet événement international illustre toute la vitalité et la diversité d'un secteur d'activité qui emploie en France plus de 430 000 personnes en accueillant tous ses acteurs de la plantation à la transformation.

L'engagement et la participation de nombreuses personnalités autour de cet événement démontre qu'Euroforest est un grand lieu de rassemblement et d'échanges :



La Présidente du Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté : **Marie-Guite DUFAY** ;

Le Préfet de Saône-et-Loire : **Jérôme GUTTON** ;

La Présidente du groupe d'études forêt et filière bois au Sénat et Sénatrice de la Côte-d'Or : **Anne-Catherine LOISIER** ;

Le Coprésident du Groupe d'étude forêt-bois à l'Assemblée Nationale et Député de la troisième circonscription de Saône-et-Loire :

Rémy REBEYROTTE ;

Des membres des directions régionales du ministère (DRAAF) ;

Des députés et sénateurs de la région et du groupe d'étude forêt-bois de l'Assemblée Nationale ;

Le Maire de Macon : **Jean Patrick COURTOIS** ;

L'ensemble des responsables et décideurs de la filière forêt-bois nationale.



Une plateforme de communication

EUROFOREST 2018



En vingt ans, Euroforest s'est imposé comme le salon leader de la forêt et de l'exploitation forestière en France.

Il est aussi devenu un outil de communication majeur de la filière forestière régionale, nationale et même internationale. La grande diversité des acteurs représentés en fait un des plus grands pôles d'échanges et de discussions.

Forestiers privés ou publics, entrepreneurs des territoires, exploitants forestiers, coopératives forestières, experts, agriculteurs, paysagistes, passionnés de nature... Euroforest suscite l'intérêt et l'engagement d'un public nombreux et offre l'opportunité de nombreuses prises de paroles.

Il permet aux acteurs de la filière de faire entendre leur voix à l'occasion des nombreuses conférences et tables rondes qui se tiendront sur place et qui seront autant de tribunes pour les messages de la filière.

Avec son cadre exceptionnel, en plein cœur des forêts de Bourgogne-Franche-Comté, Euroforest favorise les démonstrations grandeur nature et permet au public de prendre conscience de la dimension de la filière et de découvrir les multiples facettes de la sylviculture et de l'exploitation forestière !

L'édition 2018 accueille :

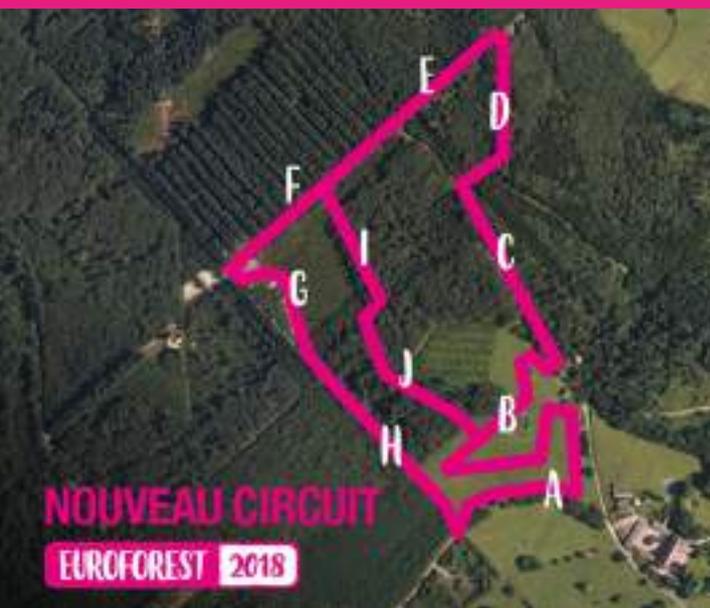
- **365 exposants**, soit 30 % d'exposants supplémentaires par rapport à l'édition précédente en 2014 (et 70 % de surfaces réservées en plus, pour des démonstrations encore plus spectaculaires).

- **Plus de 50 000 visiteurs** : propriétaires forestiers, entrepreneurs de travaux forestiers, exploitants forestiers, scieurs, experts et gestionnaires forestiers...

Curieux de connaître les dernières innovations, impatients d'observer les tests en réel et d'apprécier les qualités des machines, ces visiteurs viennent non seulement pour échanger avec la profession mais aussi pour acheter ou confirmer leurs projets d'investissement. Euroforest est un salon très opérationnel, un lieu d'échanges et d'affaires.

Une visite optimisée

Pour faciliter l'installation des exposants, sans nuire à la circulation et au confort des visiteurs, un nouveau circuit est mis en place en 2018. La nouvelle boucle est longue de 2,5 km, au lieu des 3,7 km en 2014, avec une nouvelle allée centrale de 900 mètres. Plus compact et intégrant des raccourcis, le nouveau parcours permet aux visiteurs de mieux profiter de l'ensemble des exposants et de revenir sur certains stands après une visite complète.



Le bois-énergie, une alternative précieuse



Le bois représente 40 % des énergies renouvelables produites en France. 7,4 millions de résidences sont déjà équipées d'un chauffage au bois. Le bois-énergie contribue donc à l'indépendance énergétique de la France en limitant ses importations en énergies fossiles pour 9,7 millions de tonnes d'équivalent pétrole, soit environ 6 milliards d'euros.

Produit et consommé dans les territoires, le bois-énergie contribue aussi à l'économie locale. **Sa collecte, son conditionnement, son transport représentent un marché de 3,5 milliards d'euros et plus de 10 000 emplois locaux.** Le bois-énergie génère 3 à 4 fois plus d'emplois que les énergies fossiles.

La construction bois en plein essor

La 4^{ème} enquête nationale Construction Bois, réalisée par Codifab et France Bois Forêt en juin 2017, observe une baisse de 11 % du chiffre d'affaires de la construction bois en France en 2016 par rapport à 2014. Néanmoins, cette chute s'explique par le retrait des ventes sur la maison individuelle qui représente plus de la moitié de l'activité (- 34 % sur 2016/2014). En revanche, le bois progresse en logement collectif, en extension-surélévation (+ 8 %) et dans le non résidentiel, en témoigne une hausse de 10,7 % en tertiaire et de 17 % pour les bâtiments industriels et artisanaux.

Les atouts du matériau bois dans la construction ne sont plus à prouver. Ses qualités mécaniques autorisent des portées plus longues et des murs moins épais. À emprise égale, la construction gagne 4 à 6 mètres de surface utile soit 8 m² supplémentaires pour une surface brute de 120 m². (Source FIB 74) Le bois est également au cœur de nombreuses constructions innovantes, notamment les constructions de grande hauteur. Il offre de grandes performances thermiques, phoniques, acoustiques, de légèreté et résistances structurales. Par ailleurs, il s'associe parfaitement à d'autres matériaux comme le verre, le métal, le béton, lui permettant de s'intégrer dans des ensembles contemporains.



Faire comprendre au grand public la nécessité de la gestion et de l'exploitation forestière

Un enjeu stratégique pour développer la filière forêt-bois française

Euroforest réunie en Bourgogne-Franche-Comté, les professionnels de la forêt et de la transformation du bois, ainsi que les passionnés de nature. Ce rassemblement est l'opportunité pour Euroforest de jouer pleinement sa mission de plateforme d'échanges en sensibilisant l'opinion publique aux enjeux de la gestion forestière. Il permettra d'assumer et d'expliquer son rôle économique dans les territoires et de valoriser ses bénéfices sur les plans environnemental et sociétal, mais également de mettre en avant son influence décisive pour lutter contre le réchauffement climatique.

Environnement procurant bien-être et propice à de nombreuses activités de plein air, la forêt est aussi un merveilleux lieu de plantation et de récolte qui permet à chacun de profiter dans son habitation du matériau noble qu'est le bois.

Tout au long de ces trois jours d'évènement, la filière forêt-bois démontre que l'exploitation forestière n'est pas incompatible avec l'accueil et le plaisir du public ainsi qu'avec la gestion durable. Contrairement à l'idée reçue selon laquelle récolter un arbre et utiliser son bois contribue à la destruction des forêts françaises, la demande croissante en faveur de ce matériau et le savoir-faire des professionnels permettent de développer durablement les espaces forestiers.

La forêt, lieu de bien-être et de récolte



Propice aux rêves et à l'évasion, la forêt nourrit de nombreuses représentations dans l'imaginaire collectif, avec souvent des images personnelles fortes, et ses arbres sont empreints de valeurs positives. Le public aime la forêt. Il va s'y détendre, s'y ressourcer et en fait un lieu de promenade, de sport, parfois de cueillette et d'observation de la faune et de la flore... Et le public aime aussi le bois. Plébiscité par tous, le bois est synonyme d'authenticité et de confort, reconnu aussi pour ses nombreuses caractéristiques esthétiques et techniques, et notamment en termes d'isolation thermique et acoustique.

Ce matériau naturel, renouvelable et recyclable s'inscrit incontestablement dans l'avenir, offrant une grande diversité d'usages, de la construction au meuble, en passant par l'emballage, le papier ou le bois-énergie. Il représente même, avec un taux de 47 %, la première des énergies renouvelables (ENR) en France et participe ainsi au développement de la part des ENR dans la consommation finale d'énergie, exigée par l'Union européenne (23 % en 2020 et 32 % en 2030).

Une perception paradoxale de la forêt



Pour répondre à ces enjeux sociétaux et environnementaux, la production de bois doit s'accélérer fortement dans les années à venir. Néanmoins, pour profiter d'une charpente, d'une terrasse, d'un parquet, d'un bardage ou encore d'un meuble en bois, impossible d'esquiver une étape incontournable : la coupe d'un arbre. **Or, la société manifeste une perception tout en paradoxe de la forêt et du bois. Elle recherche le matériau bois mais refuse la récolte d'un arbre arrivé à maturité et donc prêt à être prélevé !**

Considérée trop souvent comme une menace pour la forêt et pour la biodiversité, une cause de l'érosion des sols ou encore de nuisances sonores, la récolte forestière contribue pourtant au bon développement d'une forêt dynamique.

Contrairement aux idées reçues, couper un arbre dans le cadre d'une gestion durable est bon pour la forêt, bon pour son développement, bon pour l'économie nationale ainsi que dans les territoires et bon pour la société.

Couper un arbre, c'est bon pour la forêt



Comme le dit l'adage populaire, les arbres ne montent pas jusqu'au ciel. À un moment donné, au bout de 50, 80, 100 ans selon les essences, leur croissance s'arrête et donc leur capacité à stocker du carbone stagne. **La coupe d'arbres mûrs assure ainsi le renouvellement des forêts et leur vitalité, apportant de la lumière au sol et libérant l'espace nécessaire au développement de jeunes semis ou jeunes plants.**

Dans le cadre d'une gestion durable des forêts, ces coupes sont réalisées de façon réfléchie, elles ne sont pas aléatoires. Le bois est issu d'arbres sélectionnés par les gestionnaires, en fonction de leur maturité. Cette gestion forestière durable est assurée par un ensemble d'outils (textes de loi, outils juridiques et de gestion, code forestier, plans d'aménagements forestiers, etc.) qui favorisent sa mise en œuvre par tous les propriétaires privés et publics.

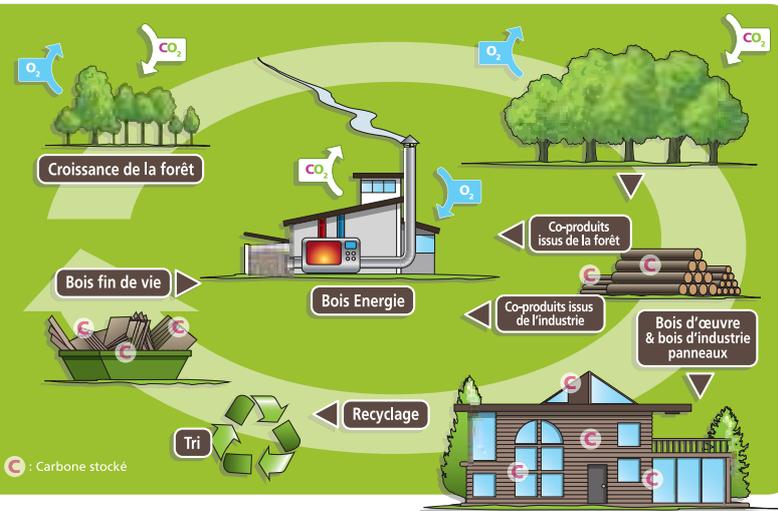
Toujours dans ce contexte de gestion durable, la coupe d'arbres, réalisée par des professionnels forestiers responsables, doit systématiquement être suivie par une campagne de reboisement, de façon à assurer le renouvellement de la forêt. Le choix de variétés mieux adaptées aux sols et aux changements climatiques est un gage de la préservation de la forêt au profit des générations futures.

La forêt française est sous-exploitée. Ses surfaces ont doublé depuis un siècle et le stock de bois est trop important par rapport à sa production biologique. 60 % seulement de l'accroissement naturel de la forêt est récolté chaque année ce qui en fait un vivier de production de bois d'œuvre, d'industrie et pour l'énergie.

L'innovation au service de la forêt

Vitrine de l'innovation forestière, Euroforest mettra en avant combien les méthodes de sylviculture contemporaines permettent de privilégier toute la biodiversité de la forêt. De même, le bois se mobilise de mieux en mieux, en tenant compte des sols et là encore de la biodiversité (cours d'eau, espèces protégées, zones classées...). Les différents exposants de broyeur, combinés coupeur fendeur, scies mobiles, élagueurs grimpeurs démontreront les atouts de leurs machines, qui donnent les moyens aux forestiers de travailler en respectant au mieux la forêt. Des solutions innovantes se déploient comme la télédétection pour connaître la qualité et la densité des peuplements, la mécanisation forestière (planteuses automatisées), des projets d'exosquelettes pour aider les opérateurs dans leurs travaux ou encore des applications diverses pour smartphone qui font progresser la gestion forestière durable vers plus de modernité et d'efficacité.

Couper un arbre, ce n'est pas contraire au respect de l'environnement



Pendant toute sa croissance, l'arbre libère l'oxygène que nous respirons. Il assure également une fonction de pompe à carbone. Autrement dit, il absorbe et stocke du gaz carbonique et contribue ainsi à la lutte contre l'effet de serre. En outre, cette séquestration du CO₂ se poursuit lorsque l'arbre est coupé. Le CO₂ reste piégé pendant la durée de vie des produits bois manufacturés, même au-delà, lorsque le bois est réutilisé ou recyclé pour d'autres usages.

Comparé à d'autres matériaux, le bois est très économe en énergie de production. Il est même le seul matériau à pouvoir afficher un bilan carbone neutre grâce à l'effet "puits de carbone" des forêts.

Le bois-énergie contribue à l'indépendance énergétique de la France en limitant les importations d'énergies fossiles pour 9,7 millions de tonnes d'équivalent pétrole. Le rôle de la filière forêt-bois est donc déterminant dans la lutte contre le changement climatique.



Couper un arbre, c'est bon pour l'industrie



Lors de la coupe de l'arbre, rien ne se perd.

Après l'élagage des branches, le tronc ou grume permet d'obtenir poutres et planches. Les grosses branches fournissent des rondins qui alimenteront les producteurs de papier et de panneaux. Les branches plus petites et autres rémanents seront utilisés essentiellement pour le bois de chauffage et transformés en plaquettes ou granulés pour le bois-énergie. Quant aux feuilles, elles peuvent être transformées en humus avec les petits branchages. Même les chutes et copeaux des scieries servent pour fabriquer des panneaux agglomérés ou recyclés en briquettes de combustible.

Les plantations d'arbres permettent aussi à nos forêts d'être en mesure de fournir le bois dont l'industrie a besoin, en sélectionnant les essences adaptées au sol et adaptées aux changements climatiques.

La forêt de Saint-Bonnet-de-Joux, où se déroule le salon Euroforest, illustre bien cette démarche puisqu'il s'agit d'une forêt de douglas, la deuxième essence de reboisement en France et fortement demandée par les industries du bois.



Couper un arbre, c'est bon pour l'économie des territoires



Sylviculture, gestion forestière et exploitation, transformation du bois, bois construction, bois d'industrie, bois-énergie, mobilier, métiers d'art, la filière forêt-bois représente aujourd'hui un chiffre d'affaires de 60 milliards d'euros. Forte de plus de 430 000 emplois directs et indirects, soit plus que l'industrie automobile, son rôle est essentiel dans la dynamique des territoires, notamment ruraux.

Plus particulièrement, la Fédération Nationale des Entrepreneurs Des Territoires (FNEDT) recense 8 000 entreprises de travaux forestiers qui réalisent des travaux de sylviculture-reboisement et des travaux d'exploitation pour le compte de propriétaires forestiers, d'industriels du bois, des coopératives forestières, des communes, de l'ONF.

À l'horizon 2020, la filière forêt-bois aura créé 25 000 emplois, la plupart non délocalisables.

La gestion de la forêt favorise le maintien et la création de nouveaux emplois ruraux permettant l'émergence de nouvelles activités industrielles valorisant le bois français. **L'exploitation forestière participe donc au développement de l'économie territoriale, à l'aménagement des territoires et au lien social en milieu rural.**

L'utilisation et la transformation de la matière première bois à proximité de son lieu de récolte permet de développer, en local, l'activité de l'ensemble de la chaîne de production de la filière forêt-bois. Son utilisation en circuit court permet également de minimiser les transports et de limiter les émissions de gaz à effet de serre.

Exploiter le potentiel économique de la forêt française donne les moyens aux entreprises locales de s'approvisionner et d'investir en France plutôt qu'à l'étranger.

Couper un arbre, c'est bon pour le grand public



La forêt se définit aussi comme un espace multifonctionnel, intégrant de nombreux usages, comme l'accueil du public. En réalisant des travaux d'éclaircies, d'ouverture d'allées et de chemins, l'exploitant forestier, sous la demande du propriétaire qu'il soit privé ou public, facilite l'accessibilité à la forêt, pour le grand bonheur des promeneurs.

La programmation des coupes et des travaux forestiers favorise aussi la sécurisation des activités de pleine nature. L'exploitation forestière participe ainsi au développement de l'offre touristique autour des loisirs et du bien-être.



Grâce à la grande diversité des acteurs qu'il réunit - Forestiers privés ou publics, entrepreneurs des territoires, exploitants forestiers, coopératives forestières, experts, agriculteurs, paysagistes, passionnés de nature -, le salon Euroforest s'inscrit dans une démarche sociétale donnant les moyens à tous les publics de découvrir la richesse de la forêt et de ses métiers, au profit d'une meilleure acceptabilité de la gestion, et de l'exploitation forestière.

Un enjeu majeur à l'heure où la production de bois s'accélère pour répondre aux besoins actuels et aux défis environnementaux auxquels est confronté aujourd'hui l'hexagone.

La filière forêt-bois est bien une filière stratégique, industrielle, à haut potentiel écologique, économique et social.

Cyril LE PICARD

Président de France Bois Forêt de 2016 à 2018

Président de la fédération Les Coopératives Forestières

Gérer sa forêt, ce n'est pas l'abîmer !

« On n'a jamais vu les arbres monter jusqu'au ciel ! Ca veut bien dire qu'à un moment, ils sont adultes. On dit alors qu'ils sont arrivés à maturité et qu'il faut les récolter pour approvisionner les industriels qui transforment l'arbre en produits semi-finis ou finis.

La forêt est un lieu écologique mais également économique. Quand elle est gérée durablement, elle est tout à la fois environnementale et sociétale. La récolte d'un arbre adulte, au maximum de sa captation du carbone, est essentielle sur le plan environnemental. Sa coupe permet de semer ou de replanter un autre arbre qui absorbera à son tour le carbone tout au long de sa croissance pendant 80 ou 100 ans. Car, en France, on ne pille pas la forêt. Dès que l'on coupe un arbre, on le remplace, cela s'appelle le reboisement. Par ailleurs, pour récolter ces arbres et en transformer le bois, il faut une main d'œuvre locale et régionale, et des innovations techniques. L'exploitation forestière joue donc un rôle majeur au niveau de l'économie locale et régionale.

Surtout, gérer la forêt, cela ne veut pas dire l'abîmer. Gérer la forêt, cela veut dire la développer, la faire grandir, et l'exploiter de façon responsable afin d'approvisionner intelligemment les industriels. Gérer la forêt c'est savoir replanter tout aussi intelligemment, pour qu'elle soit toujours plus productrice d'une matière dont on aura de plus en plus besoin.

On ne gère pas sa forêt n'importe comment. Dans les forêts privées, les plans de gestion sont de véritables bibles que le propriétaire forestier

travaille consciencieusement avec sa coopérative. Cette organisation contrôlée est indispensable à une gestion durable de la forêt. Une forêt doit être gérée par un professionnel.

Nous, professionnels de la forêt, avons aussi un devoir de pédagogie vis à vis de l'ensemble du public qui nous entoure. Chacun a au moins un bon souvenir d'une forêt, sur les plans auditif, visuel, olfactif. L'aspect promenade, c'est très bien. Mais les particuliers doivent aussi comprendre que la récolte des arbres leur permet d'avoir des charpentes dans leurs maisons, des meubles... Mais quand on leur explique ce qu'est la gestion forestière, ils en comprennent les atouts. Je reste donc optimiste quant à la valorisation, auprès de l'opinion publique, de l'action de récolter du bois en passant par l'exploitation responsable de nos forêts. »



Jean-Yves CAULLET

Président du Conseil d'administration de l'ONF

Le réchauffement climatique doit nous faire penser la forêt autrement



« L'acceptabilité de l'exploitation forestière a toujours été une question essentielle, notamment dans les forêts publiques. Dans un état démocratique, il est nécessaire que les modalités de la mise en valeur d'un bien public soient bien acceptées par la société. Les forêts publiques ou privées recouvrent également des intérêts généraux en termes d'environnement ou de paysage, et il est tout aussi important que les travaux qui sont réalisés soient compris et acceptés quel que soit le statut de propriété des forêts.

Le fait que les modalités de gestion soient encadrées par la loi, votée par les représentants du peuple et sensée refléter les attentes de la société, peut garantir cette acceptabilité sociétale, au moins sur le plan juridique. Néanmoins, concrètement, ce qui est primordial, c'est que les observateurs des opérations forestières soient en mesure de savoir à quoi cela correspond dans la vie de la forêt, dans le cycle forestier et quel est l'objectif visé. S'agit-il d'une éclaircie, d'une récolte ?

Dans le cadre du plan national forêt bois et des plans régionaux déclinés, le débat public est organisé, ce qui permet d'imprégner la société des enjeux environnementaux, sociétaux et économiques de la forêt. Le consommateur et le citoyen ont rarement les mêmes réactions. Dans une société qui s'urbanise de plus en plus, ces contradictions nécessitent une compréhension et une information de fond, en amont, sur les enjeux forestiers. La forêt réveille chez chacun d'entre nous des images, des idées qui sont de l'ordre de l'onirique... C'est là où on perd le Petit Poucet et où on va en promenade le dimanche. Elle suscite à la fois un sentiment de peur et de protection. C'est là où l'on se perd et là où on se réfugie. C'est ancré dans nos inconscients. En l'absence d'une connaissance plus approfondie la forêt, quand une information survient, on ne l'analyse pas de façon rationnelle, elle fait seulement ressurgir notre perception inconsciente.

Pour améliorer la perception par la société des opérations sylvicoles, il s'agit donc d'améliorer la culture forestière. L'émission télévisée *Thalassa*, par exemple, a développé au fil des années un fond culturel maritime. Il nous faudrait une sorte de *Thalassa chlorophyllienne* montrant que la forêt est un territoire d'activités humaines et que nous en sommes tous comptables devant l'avenir.

L'acceptabilité des travaux forestiers est liée à une acculturation à la vertu de l'exploitation forestière et à l'utilisation du bois par rapport aux grands enjeux de société, du renouvelable, de l'économie circulaire, de la lutte du réchauffement climatique. Plus les objectifs sont partagés, mieux l'opération de récolte est acceptée. Surtout, l'adaptation de la forêt au réchauffement climatique doit nous mettre d'accord. Ceux qui veulent mettre la forêt sous cloche, comme ceux qui veulent continuer à l'exploiter comme avant, transmettront au final, dans un siècle, une forêt dans un piteux état car ce qui aura été protégé ou développé se révélera inadapté face au changement climatique. Il faut donc faire prendre conscience à l'opinion publique que ce grand changement climatique, qui est désormais admis par la société comme une réalité, est de nature à nous faire penser la forêt autrement, et à agir pour l'avenir en responsabilité. Aider la forêt à nous aider dans la lutte contre le dérèglement climatique dont l'activité humaine est la cause est à la fois un devoir et une nécessité. »

G rard NAPIAS

Pr sident des Entrepreneurs des territoires

Chacun doit accepter l'id e que l'arbre est une culture !



« Il est important que chacun accepte l'id e que l'arbre est une culture et que tout arbre qui est abattu est replant  !

Le grand public a une mauvaise image de notre m tier d'entrepreneur forestier. On se doit de le revaloriser. Autrefois, le b cheron avec sa tron onneuse, faisait le m me travail. Mais ce que faisait un homme en une semaine, la machine le fait en une demi-journ e. C'est cela qui donne un image n gative de l'exploitation foresti re. Pourtant, avec un autre mat riel, nous reboisons, nous entretenons le d veloppement de la pousse de l'arbre et nous reconstituons la for t. Mais il faut bien,   un moment, accepter ce mouvement de la coupe vers le reboisement et du reboisement vers la coupe. Sans doute devrions-nous, aussi, nous appliquer   faire des coupes partielles, progressives dans la for t et attendre, quelques ann es, un d but de r g n ration avant de poursuivre les coupes. Cela  viterait les coupes rases qui nous font montrer du doigt.

Cette sensibilisation du public doit intervenir d s l' cole primaire, d'autant plus que la population s'est urbanis e et a perdu le sens des diff rents usages de la for t. Il s'agit de faire passer aupr s des plus jeunes ce message de la n cessit  d'une culture de la for t, de fa on   r pondre aux

besoins des diff rentes industries, en pr cisant que derri re chaque coupe, il y a reboisement. En plus, pour l'environnement, c'est mieux puisque lors de son d veloppement, l'arbre absorbe plus de CO₂. Le public doit donc comprendre que l'on ne fait pas de l'abattage pour remplacer les arbres par des champs de ma s ou de panneaux photovolta ques ! On coupe des arbres pour refaire un cycle de production du bois ».





EUROFOREST 2018

L'investissement forestier : une mine d'or vert

En soutenant la forêt, les investisseurs ont l'opportunité de s'engager sur une valeur bien réelle, de participer au renouvellement des surfaces boisées et de favoriser la production de bois, matériau d'avenir. **Lors d'Euroforest, le salon forêt-bois en pleine nature, les passionnés de la forêt - propriétaires forestiers, agriculteurs, retraités, particuliers - peuvent rencontrer les organisations professionnelles, investisseurs, assureurs et créateurs de techniques et matériels innovants.**

L'occasion d'obtenir des réponses sur les opportunités d'investir en forêt et de valoriser son patrimoine forestier à travers des innovations qui permettent de gagner en qualité, en productivité et d'assurer la pérennité de la forêt française.





« La forêt n'est que le résultat des choix et des décisions qui ont été prises à un certain moment. N'oublions pas que les actions des propriétaires forestiers ne portent pas immédiatement. Mais si rien n'est fait dans la forêt aujourd'hui, l'ensemble de nos concitoyens en pâtira dans les prochaines décennies » explique Eric Toppan, Directeur Général Adjoint de Fransylva.

Avec ses 16,9 millions d'hectares de forêt, qui couvrent 31 % du territoire métropolitain, la forêt française est l'une des plus importantes d'Europe. **Pour autant, sans investissement forestier, la filière forêt-bois ne pourra répondre aux enjeux stratégiques auxquels elle est confrontée pour les prochaines décennies, qu'il s'agisse d'adapter la forêt au changement climatique ou de mobiliser plus de bois pour desservir l'industrie et donner les moyens à l'Hexagone de remplir ses objectifs de neutralité carbone à l'horizon 2050.**

L'investissement forestier, un enjeu crucial pour une filière d'avenir



Un investissement forestier à stimuler

Le bois, personne n'en doute, est un matériau d'avenir. Or, la forêt française fait preuve actuellement d'une faible productivité par rapport à sa surface, et bénéficie d'investissements qui sont parmi les plus faibles d'Europe. Depuis la fin des années 1990, le nombre de plantations en France, nécessaires au renouvellement de la forêt, a chuté de presque 50 % en 25 ans (environ 76 millions de plants annuels aujourd'hui contre 130 millions de plants en 1990).

Ce désengagement correspond à la suppression, en 1997, du fonds forestier national qui subventionnait environ 40 % à 50 % des plantations forestières et à la conjonction de différents éléments peu propices à inciter les propriétaires forestiers à investir dans leurs parcelles : trois tempêtes « du siècle » en dix ans (Lothar et Martin en décembre 1999 et Klaus en janvier 2009), des périodes de sécheresse importantes dont l'impact est déjà bien visible sur les arbres et la prolifération du gibier qui détruit les jeunes plantations.

« Cette baisse de l'investissement forestier crée des manques de production pour les prochaines décennies alors que sur le plan mondial, la consommation de bois est appelée à s'accroître dans les années à venir. Les entreprises s'engagent de plus en plus à utiliser du bois. La neutralité carbone annoncée à horizon 2050 n'est pas un vœu pieux, c'est une nécessité dans le contexte du changement climatique. Le bois est le matériau qui doit pouvoir accompagner cette mutation.

Cependant, aujourd'hui, à l'heure du choix de réinvestir, les décisions ne sont pas faciles à prendre pour le propriétaire. Dans le cas de forêts gérées avec documents de gestion, les 2/3 des propriétaires reboisent. Mais pour les surfaces plus petites, sans documents de gestion, seulement un tiers des propriétaires reboisent. Pour Fransylva et l'ensemble de la filière, cette situation est préoccupante. »
Eric Toppan, Directeur Général Adjoint de Fransylva.



Un patrimoine forestier à valoriser

La forêt française appartient pour ses 3/4 à des propriétaires privés, soit environ 12,5 millions d'hectares. Le quart restant est représenté par la forêt publique (domaniales, communales...).

D'après le cadastre, environ 380 000 propriétaires ayant au moins 4 hectares (particuliers, groupements forestiers, sociétés) possèdent plus de 76 % de la surface forestière et représentent la quasi-totalité de la commercialisation du bois à des professionnels. Près de 3 millions de propriétaires détiennent les 24 % restant, ce qui constitue un important morcellement.

Plus les surfaces sont petites, moins l'investissement forestier est perçu par le propriétaire comme rentable. Par ailleurs, le petit propriétaire forestier n'est pas toujours conscient de la valeur de son patrimoine. Certains ont hérité d'une parcelle de forêt, sans bien savoir quoi en faire, d'autres s'y intéressent uniquement pour des activités de chasse ou de récolte de bois de chauffage. On constate que le bois résineux représente plus de la moitié de la récolte pour seulement 20% des surfaces. Au final, la récolte de bois n'atteint que 60 % de la croissance naturelle annuelle de la forêt.

Investir pour renouveler les forêts françaises

- **Les investissements actuels des propriétaires forestiers préparent le renouvellement de la forêt qui donnera sa pleine mesure dans 30, 50 ou 80 ans.** D'ici les dix prochaines années, la France devra avoir renouvelé 500 000 hectares de forêt, ce qui correspond à seulement 3 % de la surface totale actuelle, pour rattraper le retard déjà accumulé. Cela se traduit par 110 millions d'arbres plantés par an pour assurer le renouvellement des forêts françaises.

- **Le changement climatique impose d'adapter les essences à la réalité des conditions dans lesquelles évoluera la forêt dans 15 ou 20 ans.** Actuellement, les professionnels estiment que 30 % de la forêt française ne pourra pas s'adapter aux évolutions climatiques.

- La consommation de bois étant en hausse, la forêt doit être en mesure de répondre aux besoins de l'industrie, notamment des secteurs en forte croissance de la construction bois et du bois-énergie.

- **Une forêt gérée dont les bois ont été récoltés doit être renouvelée pour garder une valeur patrimoniale et financière.** Les propriétaires forestiers doivent se référer au cadre fixé par le ministère de l'Agriculture de l'Agroalimentaire et de la Forêt, qui a en charge la mise en œuvre de la politique forestière en France. La gestion de la forêt s'inscrit ainsi dans une dynamique de respect de la biodiversité, tout en consolidant des données comme la productivité, le renouvellement des espèces, la régénération de la forêt ou encore le maintien de l'habitat naturel, sans oublier l'écosystème économique auquel les forêts devront répondre demain.



Investir en forêt, c'est rentable



Un rendement sûr

Pour le propriétaire, le rendement d'une forêt n'est pas aussi immédiat que dans certains autres secteurs d'activité. Néanmoins, il s'agit d'une valeur bien concrète, durable, qui n'a rien de virtuel et devient de plus en plus stratégique.

Le prix des forêts a fortement augmenté ces dernières années et les transactions sont peu nombreuses, notamment en ce qui concerne les petites superficies très prisées pour la chasse ou la récolte de bois de chauffage. Toutefois, la valeur d'une surface forestière varie selon les essences, l'âge des peuplements, sa densité, le lieu de son implantation, son accessibilité, les travaux de sylvicultures effectués ou encore sa taille.

Hausse du prix des forêts

La Safer enregistre une hausse de 2,1 % du prix des forêts en 2016. Ainsi, le prix moyen d'un hectare de forêt atteint 4 100 euros contre 2 180 euros 20 ans plus tôt. Le prix progresse dans presque toutes les régions.

Cette hausse intervient dans un contexte de marché étroit, avec seulement 1,2 % des surfaces forestières privées vendues en 2016. De plus, 90 % des transactions se réalisent entre 670 à 12 040 euros/hectare, reflétant la grande diversité des biens mis sur le marché.

Si le rendement brut de la forêt, représenté par le bois lui-même ne dépasse guère 1,5 % par an selon les spécialistes, une forêt gérée et exploitée peut rapporter entre 3 à 5 % par an. Selon la Safer, le rendement moyen annuel au cours des 15 dernières années était de 5 %.



Une fiscalité attractive

Un dispositif d'encouragement fiscal à l'investissement en forêt rend l'acquisition, l'exploitation et la gestion attractives. Dans le cadre du programme national de la forêt et du bois, cette mesure a pour objectif de valoriser les forêts de millions de propriétaires forestiers jusqu'alors délaissées, de mobiliser plus de bois dans des conditions de gestion durable et permet de sécuriser l'approvisionnement de la filière (scieries, papeteries, industries et chaufferies).

Depuis fin décembre 2017, la défiscalisation des travaux forestiers (DEFI Travaux) a été élargie à tous les propriétaires, y compris ceux de moins de 4 hectares, ce qui n'était pas le cas auparavant. Ces derniers peuvent désormais accéder à un crédit d'impôt de 18 % du montant de leurs travaux, bonifié à 25 %, via une organisation de producteurs (groupements d'intérêt économique, coopératives forestières...).

Les travaux éligibles au crédit d'impôt DEFI Travaux

- Les travaux de plantation (y compris la fourniture de plants), de reconstitution, de renouvellement comprenant les travaux préparatoires (dégagements, travaux phytosanitaires, assainissement, travail du sol, etc.) et les travaux d'entretien (dégagements, cloisonnements).
- Les travaux de sauvegarde et d'amélioration des peuplements comprenant les travaux de protection contre les incendies et le gibier, les travaux phytosanitaires, le dépressage, la taille de formation, l'élagage, le brûlage, le balivage et le débroussaillage.
- Les travaux de création et d'amélioration des dessertes (routes, pistes et sentiers) comprenant les travaux et fournitures annexes (place de dépôt et de retournement, etc.).
- Dès 2 ans d'acquisition, le propriétaire forestier peut bénéficier d'un abattement de 75 % sur les frais de succession / donation dans certaines conditions.

Des placements innovants et citoyens

Au sein de la filière forêt-bois, une multitude de solutions au niveau départemental, régional et national sont proposées. Pour inciter entreprises et particuliers à participer à la relance du reboisement en France et encourager une gestion durable de la forêt, **le fonds de dotation « Plantons pour l'avenir »** a été mis en place. Créé en 2014, à l'initiative des coopératives forestières, il invite ceux qui le souhaitent à devenir mécène de la forêt, avec des crédits d'impôt à la clé. En 3 ans, « Plantons pour l'avenir » a récolté 1,6 million d'euros de dons, soutenu 115 projets de reboisement, planté près de 800 000 arbres représentant 637 hectares reboisés, grâce au soutien de plus de 62 entreprises mécènes et 186 particuliers. L'objectif 2025 est de 10 millions d'euros de dons récoltés, soit 8 000 hectares replantés et 10 millions de plants mis en terre.



« PPLA (Plantons pour l'avenir) est un fonds de dotation qui soutient des projets de reboisement, dans le respect de l'intérêt général et en faveur d'une filière d'avenir. En collectant des fonds via le mécénat d'entreprises et de particuliers, il apporte la trésorerie nécessaire aux propriétaires forestiers et les accompagne pour leurs travaux de reboisement et d'entretien.

PPLA apporte un financement pour les travaux de reboisement et d'entretien, sous forme d'une avance remboursable à taux 0 sur 30 ans. Le propriétaire bénéficiaire est donc bien un investisseur, un sylviculteur, producteur de bois dont la filière aura besoin dans les décennies à venir. Le dispositif PPLA est complémentaire des aides publiques lorsqu'elles existent et il est également adapté aux spécificités régionales de reboisement. Cette solution redynamise des parcelles improductives et/ou inadaptées au changement climatique et à la demande croissante en bois. En quelques années, les entreprises de l'amont à l'aval de la filière se sont rassemblées au sein de PPLA et ont entraîné avec elles des entreprises de toutes les filières, autour des valeurs environnementales, sociales et économiques portées par une gestion dynamique et durable de nos forêts. » Tancrède Neveu, Directeur délégué PPLA.

Jean-Manuel Bluet, Directeur développement durable NESTLÉ France, explique pourquoi son groupe appuie un tel dispositif : « Nous soutenons PPLA pour deux raisons principales : l'une est la cohérence avec nos engagements d'entreprise responsable, l'autre est le lien direct entre la gestion durable de la ressource forestière en France et nos besoins sur le long terme en papier et carton ainsi qu'en bois énergie. De plus la mécanique de prêt renouvelable/remboursable nous a semblé très vertueuse : elle associe la volonté des propriétaires à impliquer des acteurs, à tous les niveaux de la chaîne de valeur.

Notre contribution au fond de dotation PPLA depuis 4 ans permet de soutenir la formation et la sensibilisation des propriétaires, la recherche/développement mais surtout la replantation des massifs. »



L'Appel à Manifestation d'Intérêt Dynamic Bois de l'Ademe, qui vise à mobiliser plus de bois et à améliorer les peuplements forestiers, valorise chaque année des projets territoriaux innovants et opérationnels. Ils sont financés par le fonds chaleur de l'Ademe et donnent lieu à 40 % de taux d'aide sur les travaux forestiers dont les travaux de reboisement. Sur le plan local, FA3R, un fonds d'aide à la reconstitution de la ressource résineuse a été instauré en 2012, à l'initiative des organismes de la forêt privée, des interprofessions régionales Fibois Alsace et Gipeblor et des professionnels de la filière bois, pour encourager les propriétaires forestiers privés du massif vosgien à reboiser leurs parcelles.

Dans l'Ain, le fonds local de replantation, porté par les collectivités locales, le conseil départemental et le groupement des exploitants forestiers et scieurs de l'Ain, présidé par Cyrille Ducret, s'inscrit dans le dispositif « construire une ressource locale pour l'avenir ». Il consiste en l'apport d'aides financières aux propriétaires forestiers privés et publics pour le reboisement et l'amélioration des peuplements forestiers. De même, le Fonds Forestier Limousin, initié par Fransylva Forestiers Privés en Limousin, et soutenu par les acteurs de la filière Forêt-Bois, se présente comme un dispositif d'aide aux forestiers pour une pérennisation de la forêt limousine.

• **Des entreprises privées se sont également constituées, par exemple Reforest'Action, entreprise fondée en 2010 dont la vocation est de rechercher des financements auprès des entreprises et particuliers.** Ces derniers peuvent ainsi avoir une empreinte positive sur le monde, en mettant notamment en place des projets de reboisement permettant de restaurer des forêts dégradées et de contribuer au développement socio-économique des populations grâce à l'arbre. Ainsi, 1 million d'arbres ont été plantés en France depuis 2014, sur des surfaces de 1 à 50 hectares.

Citons également EcoTree, une société spécialisée dans le développement durable dont l'objet est de récompenser de façon innovante la conscience écologique en offrant des solutions rentables d'investissement dans la plantation d'arbres. Elle rachète des forêts abîmées, les remet en état, ou même en crée, puis propose à chacun de se porter propriétaire d'un ou plusieurs arbres sur ces massifs. L'argent des produits de la coupe sera ensuite reversé intégralement à ceux qui en ont financé la plantation.

Autre initiative privée, Néo Sylva a pour objectif de créer de la valeur sur la filière forêt-bois en régions Bretagne et Pays de la Loire. Elle investit dans le renouvellement des forêts pauvres aux côtés des propriétaires, en concentrant son investissement sur la production de bois de qualité.

• **Les investisseurs institutionnels intègrent de plus en plus des actifs verts dans leurs portefeuilles d'actions.**

« Au niveau des investisseurs institutionnels et privés, qui ont compris que le bois était un enjeu stratégique, la réflexion porte sur la façon d'investir en forêt. L'objectif n'est pas d'acheter nécessairement des terres mais de proposer aux propriétaires forestiers de garder leur propriété tout en s'associant à un investisseur extérieur, dont les capitaux serviront à gérer et à renouveler les parcelles, d'où la création d'entreprises nouvelles. Cela montre que nos concitoyens ont besoin d'opérer des investissements qui font du sens, qui sont verts, créent de l'emploi et de la richesse nationale. La forêt répond à tout cela ! » Eric Toppan, Directeur Général Adjoint de Fransylva.



« Aux côtés de nos partenaires, de nos fournisseurs et de l'ensemble des mécènes impliqués dans le fond PPLA, nous espérons faire mieux comprendre les enjeux de renouvellement des massifs forestiers en France. Nos consommateurs peuvent s'intéresser à ces filières pour comprendre pourquoi il faut soutenir ce type d'initiative.

Sur le long terme, tout le travail de recherche génétique des futurs plants pour s'adapter au changement climatique ainsi qu'une collaboration renforcée au niveau territorial avec l'ensemble des autres acteurs (agriculteurs, pouvoirs publics, collectivités locales, industriels...) nous semblent très importants. » ajoute Jean-Manuel Bluet, Directeur Développement Durable NESTLÉ France.

Une source de revenus

Investir dans sa forêt, avec l'appui de professionnels, est le meilleur moyen de valoriser son patrimoine et de le transmettre dans les meilleures conditions aux générations futures. Une forêt gérée est aussi source de revenus.

- **La commercialisation du bois de la forêt constitue un apport non négligeable.** En hausse de 3 % par rapport à l'année passée, l'indice général du prix de vente des bois sur pied en forêt privée s'affiche en 2017 à 58 euros/m³. Cette évolution traduit bien l'intérêt d'investir dans la forêt dès lors qu'une gestion, en lien avec les besoins de la filière de transformation du bois, est mise en œuvre. Selon l'observatoire économique de France Bois Forêt, la reprise du secteur de la construction dynamise les transactions, compte tenu des volumes qui lui sont destinés : 50 % de la 2^{ème} transformation.

- La récolte de bois n'est pas incompatible avec la pratique de la chasse. D'ailleurs, 1 propriétaire forestier sur 3 considère sa forêt comme un territoire de chasse. **S'il n'est pas chasseur lui-même, le propriétaire forestier peut faire valoir ses droits de chasse et bénéficier d'une rémunération annuelle.**



Investir dans la forêt, c'est investir dans l'économie forestière et des territoires

Investir en forêt, c'est aussi investir au profit de l'économie des territoires. Le reboisement et la gestion forestière favorisent en effet le développement économique en milieu rural de la filière forêt-bois.

L'indicateur BIOM, par exemple, est un nouvel outil qui permet d'évaluer, au sein d'une entreprise, la part de la valeur ajoutée qui profite directement au territoire. BIOM analyse la comptabilité de l'entreprise et calcule la part de chiffre d'affaires redistribuée dans son environnement immédiat, grâce aux salaires, mais également aux taxes et aux impôts.

Soutenir un secteur économique dynamique

La filière forêt-bois génère 50 milliards d'euros de chiffre d'affaires par an. La gestion de la forêt mobilise des pépiniéristes, des experts et gestionnaires forestiers, des entrepreneurs, etc., sans oublier ensuite les industriels de la seconde transformation du bois.

Des emplois non délocalisables

La filière forêt-bois est l'une des filières qui emploie le plus de main d'œuvre en France avec 430 000 emplois, souvent non délocalisables. Et à 1 000 m³ de bois récoltés correspondent 12 emplois créés, soit un potentiel de 25 000 nouveaux emplois à l'horizon 2020.

Une valorisation du Made in local

Exploiter le potentiel économique de la forêt française permet aux entreprises locales de s'approvisionner et d'investir en France plutôt qu'à l'étranger. L'investissement forestier favorise également l'émergence de nouvelles activités industrielles valorisant le bois français et encourage l'innovation technologique pour de nouveaux débouchés (bois énergie, chimie verte et biomatériaux).

En tant que citoyen, qu'acteur économique du territoire, que professionnel de la forêt, nous avons tous la responsabilité du renouvellement de la forêt. Car la forêt ne fait pas que produire du bois. Elle rend d'innombrables services à la collectivité : elle améliore la qualité de l'eau, séquestre du carbone, puisque 20 % des émissions de CO₂ de la France sont captées chaque année par la croissance des arbres et le stockage des produits issus de la forêt, sans parler de la qualité des paysages, de la biodiversité, du récréatif. L'investissement forestier est plus que crucial.



L'innovation au cœur de la forêt

EUROFOREST 2018

Les 21, 22 et 23 juin 2018, l'ensemble de la filière forêt-bois se retrouve à Saint-Bonnet-de-Joux, en Bourgogne-Franche-Comté, pour la 7^{ème} édition du salon Euroforest. Cet événement confirme que la filière forêt-bois a fait de l'innovation un vecteur majeur de son développement et de sa modernisation.

L'innovation est au cœur de la 7^{ème} édition d'Euroforest. Du 21 au 23 juin 2018, la forêt de Saint-Bonnet-de-Joux, en Bourgogne-Franche-Comté, sera le théâtre grandeur nature de cette manifestation où les professionnels pourront découvrir, en situation, les dernières innovations sur les métiers de la forêt et de l'exploitation forestière. « Cette 7^{ème} édition est l'occasion de prouver que les gains de compétitivité, de sécurité, de réduction de la pénibilité au travail, permis notamment par la mécanisation et la robotisation galopante des activités forestières, contribuent largement au développement global de la filière forêt-bois » souligne Jean-Philippe BAZOT, Président d'Euroforest.

Créé par les professionnels de la filière, Euroforest est en phase avec les attentes de son marché. L'objectif de la filière forêt-bois est de développer les utilisations de solutions novatrices et ainsi proposer aux entreprises des outils pour exploiter les forêts dans les conditions les plus rentables et les plus respectueuses de l'environnement, tout en améliorant la sécurité et le confort de travail des opérateurs.



La Bourgogne-Franche-Comté : une région pleine de ressources !

La Bourgogne-Franche-Comté est une région de passion et d'exigence réputée pour sa qualité de vie, sa gastronomie, ses paysages, son histoire et son patrimoine. Un écosystème propice à vos projets : ressources naturelles, ressources humaines, énergies renouvelables, savoir-faire, excellence technologique, universités, grandes écoles, laboratoires de recherche, innovation, pôles d'excellence. Une région à taille humaine qui privilégie la qualité et joue collectif.

Des exposants de tous horizons



Au total, Euroforest s'exprimera sur 150 hectares, de quoi donner les moyens aux exposants de disposer d'espaces spécifiques pour présenter aux visiteurs les atouts de leurs matériels et les mettre en scène à travers des démonstrations.

Les fabricants français seront au rendez-vous de ce salon, avec un savoir-faire aujourd'hui reconnu par la filière forestière, en termes de qualité, de fiabilité et de caractère innovant.

C'est le cas d'**Eliatis**, une entreprise implantée à Moirans, en Isère, qui conçoit, fabrique et commercialise des porteurs polyvalents et multifonctions. Elle présente pour la première fois sur Euroforest deux innovations majeures. Nouvellement lancé sur le marché, le Chaptrack 280 peut intégrer différents équipements et évoluer en fonction des besoins des chantiers.

« Le Chaptrack 280 est un porte-outil ouvert à l'évolution. C'est important pour les entreprises qui peuvent ainsi faire face avec la même machine aux à-coups de leur activité et amortir leur investissement » explique Jean-Luc Perrin, fondateur d'Eliatis. « Pour nous, Euroforest est un salon incontournable, le seul qui couvre toute la filière de la forêt, tous les types de forêts et l'intégralité des techniques. En trois jours, nous allons rencontrer 85 % de nos clients, le tout dans des conditions qui nous correspondent bien puisque nous serons dans une forêt. »

Quant à l'Alti-Coup', c'est une solution inédite sur le marché européen. Pour élaborer cette machine, dédiée à l'élagage sous les lignes à haute-tension, Eliatis a travaillé avec ses clients pour construire un cahier des charges adapté aux environnements forestiers français et européens. L'Alti-Coup' se distingue par sa hauteur de travail (jusqu'à 24 m), la plus importante à ce jour, et surtout par sa mobilité. Monté sur le Chaptrack 280, ce bras est homologué pour la route. En outre, au-delà de l'élagage, il intègre une fonction broyage qui permet d'assurer les deux opérations avec un seul engin, au profit d'une meilleure qualité et d'une organisation de travail simplifiée.

Sur Euroforest, Eliatis met également l'accent sur deux brevets qui accompagnent ces innovations. Le premier porte sur une nouvelle conception du bras, qui gagne en rapidité et en performance, le second, sur un système de compensation de charge. Le Chaptrack 280 est ainsi bien stabilisé lorsqu'il est équipé de l'Alti-Coup', dont l'envergure en latéral peut atteindre 19 m.

Chaptrack 280



Alti-coup'





Également implantée en Isère, à Saint-Siméon-de-Bressieux, la société **Pialleport** est le premier constructeur français de tracteurs forestiers. Bien connus sur le marché, les débusqueurs forestiers Camox sont ainsi conçus et fabriqués dans l'atelier de production de cette PME familiale de 30 personnes, qui maîtrise également la programmation des machines. Le service après-vente est assuré à travers un réseau d'agents sur tout le territoire national et par des concessionnaires dans certains pays étrangers. Sur Euroforest, Pialleport présentera son débusqueur G275 six roues. Cette machine se distingue par sa portance au sol, qui génère moins de tassement qu'un engin quatre roues, tout en permettant des volumes de travail beaucoup plus importants. L'entreprise mettra également en avant l'homologation route obtenue en février pour ses débusqueurs F140 et F175, qui offre désormais la possibilité aux entrepreneurs d'aller d'un chantier forestier à un autre, en toute sécurité et dans le respect de la réglementation, sans nécessité de faire appel à un transporteur. « *Euroforest nous permet de présenter nos nouveautés et l'ensemble des matériels que nous fabriquons. C'est donc un salon incontournable, sur lequel nous rencontrons en quelques jours 80 % de notre clientèle, française principalement, mais aussi des Allemands et des Suisses* » souligne Eric Pialleport, PDG de la société.

Sur son site de production vendéen d'où sortent environ 8 000 machines chaque année, la société **Rabaud** conçoit et fabrique ses produits de A à Z. Fidèle d'Euroforest, elle présentera, en avant-première, deux remorques forestières, mono et bi-poutres, homologuées route 25 km/h, ce qui n'est pas le cas de tous les équipements du marché. Elle mettra également en avant une nouvelle machine à conditionner le bois de chauffage sur palette. Son originalité est de filmer (film ou filet) la palette à la base, en l'intégrant donc dans le conditionnement. Son gabarit rectangulaire épouse parfaitement les dimensions de la palette. Le bois de bûche reste donc bien en place, ce qui facilite la manutention et favorise la sécurité.



« *Euroforest est le premier salon forestier de France. C'est l'occasion pour nous de montrer à nos clients nos matériels en dynamique, ce qui leur permet de bien comparer avec les autres. C'est aussi de bons moments à partager avec nos clients, dans un cadre en harmonie avec la profession* » souligne Damien Gauthier, Directeur commercial et marketing de Rabaud.

Le parcours de l'innovation « Forest Innov »

Certains de ces exposants se retrouveront sur le parcours de l'innovation, mis en place pour la première fois, en juin 2018, par les organisateurs d'Euroforest.

Les exposants qui y participent seront ainsi valorisés en affichant sur leur stand la signalétique « Forest Innov ».

Par ailleurs, un parcours « Forest Innov » recensera les exposants concernés.



L'objectif est de montrer et d'expliquer les diverses innovations présentées sur les stands afin de témoigner d'une filière moderne et innovante par les évolutions du travail, les procédés ou les matériels utilisés en forêt. Les innovations présentées doivent être récentes et dater au maximum de juin 2014 (dernière édition d'Euroforest). L'innovation présentée peut être un produit, un matériel, un procédé, un service, une technique ou une organisation.

Parmi les autres sociétés présentes sur ce parcours :

La société Intranetis présentera le logiciel de gestion des activités forestières Easy-Forêt prenant en compte le référencement des contrats d'achats, jusqu'à la facturation du bois et des services, en passant par la gestion des chantiers et des livraisons. C'est aussi une véritable plateforme collaborative permettant des échanges rapides et précis entre intervenants et favorisant une meilleure performance de la chaîne d'approvisionnement de la filière bois.

Clohse Group met en avant le débardeur Tigercat 602, dont la plateforme est personnalisable pour diverses applications de niche. Il peut être équipé d'un double treuil, tablier, d'une grue avec double treuil ou d'une grue déportée. Le système Tier 4 est installé dans un compartiment moteur plus petit que celui des machines concurrentielles, ce qui offre une visibilité optimale à l'opérateur. Par ailleurs, le siège pivotant à deux positions, doté de l'ensemble des commandes, ajoute à l'ergonomie de la machine.

Francital Environnement propose le sac à dos porte-tronçonneuse Hercule, conçu pour permettre au bûcheron de regrouper dans un seul sac tout l'équipement nécessaire à sa journée de travail. Le poids (jusqu'à 30 kg) est mieux réparti, ce qui limite les problèmes de dos. Il facilite ainsi l'accès aux chantiers, avec un maximum de matériel. La société présente également le sac porte-tablette Héraclès, qui permet de fixer la tablette numérique sans risque de chutes et ainsi de pouvoir effectuer différentes tâches tout en ayant cet équipement à disposition.

La société Solidur propose le premier pantalon de bûcheronnage, certifié classe 3 - 28 m/s. Ce pantalon de sécurité est adapté à une vitesse de chaîne de tronçonneuse égale ou supérieure à 28 m/s. Confortable et souple malgré ses neuf couches, il a demandé pas moins d'un an et demi en recherche et développement.

Plus de 20 ans après son lancement, Euroforest s'inscrit donc dans le calendrier d'une filière dynamique et innovante, reconnue en France et à l'international. Il reflète toute la diversité et la vitalité d'un secteur d'activité qui emploie, en France, plus de 430 000 personnes.

TOUT AU LONG DU SALON

- ▶ Coupe de France de tronçonneuse de précision - **Zone B**
 - ▶ Simulateur de mise sous tension de bridage de bois - **Zone B**
 - ▶ Démonstration de débardage par câbles - **Zone D**
 - ▶ Démonstration de débardage - **Zone E**
 - ▶ Animation pédagogique et démonstrative de débardage à cheval, débusquage ou traction avec matériel - **Zone E**
 - ▶ Vidéos sur écran géant - **Zone F**
 - ▶ Tirages au sorte/Jeu-concours : 1 hectare reboisé par jour - Les Coopératives Forestières (UCFF) - **Zone G**
 - ▶ Village emplois métiers formations - **Zone I**
- Conseils et documentations sur les métiers, les formations et l'emploi dans la filière paysage-forêt-bois ; jeux de piste et parcours pédagogiques pour collégiens/lycéens.
- ▶ Présentation et démonstrations de vieilles machines et tronçonneuses - **Zone I**

JEUDI 21 JUIN

▶ ACCUEIL DE SÉNATEURS DU GROUPE FORÊT DU SÉNAT.

▶ 9h30-11h : ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

Les Coopératives Forestières (UCFF) – Groupe Coopération Forestière (GCF) – **Tente conférence Zone F**

▶ 11h-12h : VILLAGE EMPLOIS MÉTIERS FORMATIONS - JOURNÉE DES PRESCRIPTEURS (Pôle Emploi, missions locales, CIO...) - **Zone I**

Tables rondes avec des professionnels qui témoignent, des responsables de formations et des organisations professionnelles pour intervenir sur les chiffres clés des secteurs forêt-bois et paysage.

▶ 11h-13h : CONFÉRENCE SUR LES DÉFIS DU RENOUVELLEMENT FORESTIER FRANÇAIS

Les Coopératives Forestières - **Tente conférence Zone F**

Enjeu du financement du renouvellement forestier : des solutions à réinventer

Enjeu sylvicole et technique : adaptation climatique et stationnelle

Enjeu de l'adaptation au marché : est-ce une obligation ?

▶ 14h-16h : PRÉSENTATION DU RÉSEAU AMONT FRANCE BOIS RÉGIONS

Fibois Bourgogne-Franche-Comté / France Bois Régions - **Tente conférence Zone F**

Le réseau amont regroupe l'ensemble des chargés de mission forêt des interprofessions régionales

▶ 15h-16h : VILLAGE EMPLOIS MÉTIERS FORMATIONS - JOURNÉE DES PRESCRIPTEURS (Pôle Emploi, missions locales, CIO...) - **Zone I**

Tables rondes avec des professionnels qui témoignent, des responsables de formations et des organisations professionnelles pour intervenir sur les chiffres clés des secteurs forêt-bois et paysage.

▶ 16h-18h : CONFÉRENCE

PEFC (Programme de reconnaissance des certifications forestières) - **Tente conférence Zone F**

PROGRAMME (SUITE)

VENDREDI 22 JUIN

▶ ACCUEIL DE DÉPUTÉS DU GROUPE FORÊT DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE.

▶ VILLAGE EMPLOIS MÉTIERS FORMATIONS - JOURNÉE DES ADULTES EN RECHERCHE D'EMPLOI
Zone I - Mise à disposition d'une tente bourse d'emplois : offres d'emploi, conseils sur les formations, présentation des différents métiers.

▶ 10h : INAUGURATION EN PRÉSENCE DU MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION STÉPHANE TRAVERT ET VISITE OFFICIELLE

▶ 10h-13h30 : ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Syndicat des Forestiers Privés de Bourgogne - **Tente conférence Zone F**

▶ 14h-16h : CONFÉRENCE

Safer Bourgogne-Franche-Comté - **Tente conférence Zone F**

▶ 16h-17h : DÉBARDAGE PAR CÂBLE AÉRIEN : ÉTAT DES LIEUX ET PERSPECTIVES

Formicable - **Tente conférence Zone F**

Une synthèse introduira une table ronde, où entreprises, propriétaires, formateurs partageront leurs expériences, afin d'identifier les pistes d'actions à mettre en œuvre pour dynamiser la filière du débardage par câble aérien.

SAMEDI 23 JUIN

▶ ACCUEIL DE MONSIEUR RIVIÈRE, ÉVÊQUE D'AUTUN

▶ 1^{ÈRE} MANCHE DE QUALIFICATION POUR LE CHAMPIONNAT DE FRANCE STIHL TIMBERSPORTS® 2018 - **Zone B**

▶ 9h-18h : BAPTÊME DE MONTGOLFIÈRE

Crédit Agricole - **Zone A**

▶ 11h-12h : CONFÉRENCE FICHIERECOLOGIQUE.BE, UN OUTIL D'AIDE À LA DÉCISION POUR LA FORÊT DE DEMAIN

Conférence animée par Sébastien Petit, responsable formation chez Forêt Wallonne - **Tente conférence Zone F**

Fichierécologique.be est un outil innovant d'aide à la décision conçu pour assister les gestionnaires forestiers dans l'analyse et le choix de l'essence à installer ou favoriser. Il permet d'identifier les particularités écologiques de chaque essence et de les confronter aux caractéristiques du milieu. Il est le fruit d'un travail de longue haleine associant chercheurs universitaires, gestionnaires privés et publics, pouvoirs publics et experts sylvicoles et scientifiques.

▶ 14h-16h : INAUGURATION OFFICIELLE DU SITE LA FORÊT BOUGE ET PRÉSENTATION DE SA DÉCLINAISON EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Fibois Bourgogne-Franche-Comté / Centre National de la Propriété Forestière - **Tente conférence Zone F**

PARTENAIRES



**Ministère de l'agriculture
de l'agroalimentaire et de la forêt**

www.agriculture.gouv.fr



Région Bourgogne Franche-Comté

www.bourgognefranche-comte.fr



Le département de Saône et Loire

www.cg71.fr



France Bois Forêt

www.franceboisforet.fr



MSA

www.msa.fr



Crédit Agricole

www.ca-centrest.fr



Vignerons des Terres Secrètes

www.terres-secretes.com

EUROFOREST 2018

PLAN DU SITE



CONTACTS PRESSE

Retrouvez toutes les informations et les visuels Euroforest sur notre site internet : www.primavera.fr - Rubrique Espace presse ou sur simple demande à :

Primavera Communication - 55 rue de Paris - 92110 CLICHY
Rosa MOKRI - Sylvain AUDIGOU
Tél. : 01 55 21 63 85 - 06 98 60 35 03
Email : primavera@primavera.fr

Crédits photos du dossier de presse : Euroforest, Fibois, CFBL, Alliance Forêts Bois, Unisylva

www.euroforest.fr

